

POLITIQUE QUALITE

Le Centre de Formation aux Métiers de la Santé (CFMS) a pour mission de former des infirmiers et des aides-soignants aptes à répondre aux besoins de santé de la population, afin de mettre à disposition des employeurs, des professionnels compétents, capables de dispenser des soins de qualité aux usagers du système de santé.

Notre projet pédagogique place l'apprenant au cœur du dispositif. Sa philosophie se situe dans un courant de pensée humaniste qui accorde une importance primordiale au développement des qualités fondamentales de l'être humain.

Cela implique une approche éducative centrée sur l'acceptation de la différence. Il fait appel à des valeurs choisies et définies par l'équipe pédagogique. Nous y retrouvons le respect de chacun, la tolérance, l'humilité, l'équité, la responsabilité et la promotion du bien-être global.

La formation a pour objet de professionnaliser le parcours de l'apprenant. Il est amené à devenir un praticien autonome, responsable et réflexif.

La démarche qualité est le processus mis en œuvre pour implanter un système qualité et s'engager dans une démarche d'amélioration continue du dispositif pédagogique.

La politique qualité du centre de formation aux métiers de la santé vise principalement à garantir l'excellence de la formation dispensée aux apprenants en vue de devenir des professionnels de santé compétents et qualifiés. Ses objectifs spécifiques visent à :

- Assurer la conformité aux normes et aux réglementations en vigueur dans le domaine de la formation infirmière et aide-soignante ;
- Favoriser l'amélioration continue des programmes de formation pour répondre aux besoins évolutifs du secteur de la santé et maintenir un niveau d'apprentissage qualitatif ;
- Garantir la qualité des méthodes pédagogiques et des ressources didactiques utilisées pour les enseignements ;
- Évaluer régulièrement les performances des étudiants et mettre en place des mesures d'accompagnement personnalisées ;
- Veiller à la compétence et à la qualification du corps des cadres formateurs en encourageant la formation continue et le développement professionnel ;
- Promouvoir un environnement d'apprentissage sûr, inclusif et respectueux ;
- Établir des partenariats et des collaborations avec des institutions de santé et des professionnels du secteur pour offrir des stages de qualité et des opportunités d'apprentissage pratique ;
- Recueillir et analyser la satisfaction des étudiants, des diplômés et des employeurs pour identifier les axes d'amélioration et prendre des mesures correctives ;
- Développer la participation et la responsabilisation de chacun des acteurs.

La notion d'engagement de la hiérarchie, d'adhésion volontaire de tous les acteurs et la prise en compte des besoins des utilisateurs sont des éléments nécessaires pour mener à bien ce processus.

Pour décliner la politique qualité du CFMS, des engagements concrets sont mis en œuvre :

- Elaborer et mettre à jour régulièrement des programmes de formation basés sur les exigences réglementaires et normes en vigueur, ainsi que sur les meilleures pratiques en santé ;
- Assurer la disponibilité des ressources pédagogiques, humaines et matérielles adaptées ;
- Promouvoir largement la politique qualité du CFMS ;
- Accompagner l'équipe du CFMS dans la dynamique de changement, en encourageant la contribution de tous les acteurs ;
- Fournir des opportunités de formation continue pour le personnel afin de maintenir leurs compétences à jour ;
- Définir des priorités et des objectifs en matière de développement des compétences au regard des besoins des étudiants ;
- Organiser des étapes de concertation, de négociation et de consensus avec les cadres formateurs, les apprenants, les partenaires en vue d'assurer la qualité des enseignements ;
- Mettre en place des mécanismes de mesure et de suivi managériaux tels que des audits, des revues de processus et de direction, afin d'en évaluer la pertinence et l'efficacité ;
- Veiller à prendre en compte le niveau de satisfaction des parties prenantes.

Afin d'assurer la réussite de la politique engagée et de contribuer à l'amélioration continue de notre système de management de la qualité, je demande à chaque membre du CFMS :

- De s'engager et s'investir personnellement dans cette démarche qualité ;
- D'assurer les missions et responsabilités qui lui sont confiées ;
- De faire part de toute suggestion d'amélioration et d'enrichir nos pratiques.

La direction du CFMS s'appuie sur un comité de pilotage qualité, des pilotes de processus et l'engagement de l'ensemble de l'équipe dans la démarche d'amélioration continue de notre dispositif.

Le 1^{er} avril 2025

Mme SENESCHAL Corinne
Directrice du CHB

Corinne SENESCHAL
DIRECTRICE
Centre Hospitalier
BOULOGNE SUR MER

Version 5

M. GENEST Nicolas
Coordinateur Général des
Soins et des Enseignements



M. LEBLOND Cédric
Cadre Supérieur de Santé
Adjoint à la Coordination
des Enseignements

